Le Monde

A Gisenyi, sur les bords du lac Kivu.
CARL DE KEYZER/MAGNUM PHOTOS POUR « LE MONDE »

Le Rwanda vingt ans après

Le 6 avril 1994, l'attentat contre l'avion du président Habyarimana marquait le début du génocide des Tutsi. Les plaies sont encore ouvertes, mais le pays se reconstruit et se rêve en Singapour africain

Kigali
Envoyé spécial

C'était il y a vingt ans. Un temps suffisant pour laver les collines du sang des victimes mais trop court pour effacer les plaies du plus fulgurant massacre de l'Histoire. En cent jours, entre le 7 avril et le 4 juillet 1994, 800 000 hommes, femmes, enfants ont été exterminés au Rwanda, selon les estimations des Nations unies. Pour un seul motif : ils étaient tutsi ou avaient tenté de s'opposer aux tueries.

Vingt ans après le génocide, le pays des Mille Collines est revenu à la vie avec des cicatrices parfois mal refermées. Les morts rôdent encore. Pour les rescapés, ce mois d'avril est une souffrance où les souvenirs des disparus remontent à la surface et où les commémorations, qui démarrent le 7 avril, s'imposent comme une nécessité. *« C'est un temps de recul, de réflexion, un passage obligé dans le processus de deuil. Les commémorations nous permettent également de discuter des stratégies pour construire l'avenir, car nous avons choisi la vie »*, déclare Jean-Pierre Dusingizemungu, le président d'Ibuka, le collectif des associations de rescapés.

Le Rwanda est encore en phase de guérison. En deux décennies, il a accompli des progrès sidérants, tant sur le plan de la cohabitation que sur le plan économique, mais les survivants disent encore attendre que justice leur soit pleinement rendue et que des réparations leur soient versées. Le message s'adresse notamment à la France, où, pendant vingt ans, des dizaines d'individus suspectés d'avoir planifié le processus d'extermination ou d'y avoir participé ont bénéficié d'une totale impunité. Une première condamnation a été prononcée en mars à Paris. Une trentaine d'autres dossiers sont sur le bureau du pôle génocide du tribunal de grande instance de Paris. C'est un pas pour l'apaisement des relations franco-rwandaises. Mais un pas jugé insuffisant à Kigali. Pour preuve, la veille des commémorations, le chef de l'Etat, Paul Kagamé, reprochait une nouvelle fois à la France son rôle *« dans la préparation politique du génocide »* et sa *« participation à son exécution même »*, provoquant la colère de Paris.

Ces commémorations sont un moment important pour les rescapés ; elles le sont aussi pour le pouvoir en place. Si le mystère de l'attentat qui a servi de déclencheur aux tueries le 6 avril 1994 – quand l'avion du président de l'époque, Juvénal Habyarimana, a été abattu lors de sa descente sur la capitale – n'a toujours pas été élucidé, il est un fait que personne ne peut contester : c'est le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé, et personne d'autre qui a mis un terme au génocide. C'est le socle de sa légitimité.

Dresser le bilan des « années Kagamé » est un exercice d'équilibriste. L'ancien guérillero a su utiliser la culpabilité de la communauté internationale, incapable de prévenir et d'arrêter le massacre des siens, pour sortir le Rwanda de l'abîme. Il a développé son pays à une vitesse étonnante, avec pour ambition d'en faire le « Singapour africain », banni de la vie publique les discours identitaires. Cette politique d'inclusion, comme à peu près toutes les autres, a été menée à marche forcée.

Par ailleurs, le retour à la sécurité s'est fait au prix de massacres de Hutu, comme à Kibeho en 1995, puis en République démocratique du Congo en 1996. Combien de réfugiés hutu ont été pourchassés et abattus par les soldats de Paul Kagamé ? Parmi eux, il y avait des assassins, mais aussi des innocents. Cela ne fait pas de ces massacres un « deuxième génocide », comme ont voulu le faire croire certains : pour preuve, l'immense majorité de ces populations est rentrée au Rwanda. Mais ces crimes-là attendent eux aussi d'être jugés.

Paul Kagamé fait peser une main de fer sur ses concitoyens, au nom de la sécurité et de la réconciliation. *« Les soldats sont habitués à donner des ordres, ils ne sont pas habitués au débat »*, constate Frank Habineza, le président du Parti démocratique vert, une formation d'opposition ne menace guère le tout-puissant FPR, mais qui, depuis 2009, a subi violences et intimidations : son vice-président a été retrouvé décapité.

A l'extérieur, les dissidents du régime vivent sous la menace. L'ancien chef des renseignements extérieurs Patrick Karegeya a été retrouvé assassiné le 1er janvier à Johannesburg et l'ancien chef d'état-major Kayumba Nyamwasa a échappé par deux fois à la mort. Tous deux étaient d'anciens compagnons d'armes de Paul Kagamé, passés à l'opposition. Kigali a démenti toute implication, comme il l'avait fait après que les Nations unies l'eurent accusé de collusion avec les rebelles congolais du M23. Mais Paul Kagamé se retrouve plus isolé qu'auparavant sur la scène internationale.

Vingt ans après le génocide des Tutsi, les autorités rwandaises font l'objet de critiques publiques, notamment de la part de l'allié américain. En vertu du respect dû aux morts, elles devraient être mises en sourdine lors des cérémonies, mais ces commémorations seront aussi un test diplomatique pour le pouvoir rwandais. ■

Cyril Bensimon

Le Monde
Mardi 8 avril 2014

La jeunesse rwandaise veut refermer définitivement le livre noir du génocide

La génération née après 1994 est moins marquée par les identités communautaires, même si beaucoup souffrent encore des conséquences des massacres

Reportage

Kigali
Envoyé spécial

Kolbe Hategekimana est un miraculé. Le jeune homme est venu au monde le 9 mai 1994 à Kigali, trente-deux jours après le début du génocide des Tutsi et deux mois avant la fin des tueries qui ont causé, selon les estimations des Nations unies, la mort de 800 000 Rwandais. Kolbe est l'enfant d'un mariage « mixte », sa mère est tutsi et son père hutu. Les premières semaines de sa vie, il les a passées caché dans les bras de sa mère en fuite, pourchassée pour le seul crime d'être née.

Vingt ans plus tard, Kolbe est bel et bien vivant, des rêves de réussite plein la tête. *« J'ai toujours eu l'ambition de faire quelque chose de grand »*, dit-il. La mode est sa passion et dans l'arrière-cour de la maison familiale, il a aménagé une boutique de fripes achetées sur les marchés de Kigali, Kampala ou Nairobi. Le petit commerce commence à rencontrer un certain succès. Styliste à ses heures, le garçon à l'élégance tapageuse, collier et montre dorés sur un tee-shirt imprimé croco, habille quelques stars de la jeunesse locale, des chanteurs, des comédiens. *« Mon rêve est d'ouvrir des boutiques dans toute l'Afrique de l'Est »*, raconte Kolbe, à peine revenu d'un court séjour en Ouganda où il est allé vendre ses créations et renouveler son stock. *« J'espère partir bientôt en Chine pour rapporter de nouvelles pièces »*, ajoute-t-il.

Kolbe est à l'image de cette génération qui n'a pas vécu la tragédie du génocide, le dernier du XXe siècle, et n'a connu qu'un seul homme à la tête de l'Etat. La « génération Kagamé », qui constitue plus de la moitié de la population rwandaise, ne forme pas un bloc uniforme, mais elle a en partage cette volonté de refermer définitivement le livre noir de l'histoire de ce petit pays de l'Afrique des Grands Lacs.

Pourtant, au Rwanda, personne n'a été épargné par le crime des crimes et ses conséquences. *« Cette période de commémorations qui commence n'est pas facile. Cela nous rappelle les parents que nous avons perdus, mais nous devons aller de l'avant »*, affirme Maximilien Niyomwungeri. Son père, un journaliste engagé dans la rébellion alors dirigée par Paul Kagamé, est mort au front en 1994. Lui est né en exil au Burundi. Ce garçon bien né est le parfait prototype du nouveau citoyen que les autorités rwandaises s'efforcent de promouvoir. Avec sa casquette de rappeur vissée sur la tête, Maximilien parle de la société de design artistique qu'il vient de monter, de son engagement religieux qui l'aide à *« savoir qui il est et le rend meilleur »*, et affiche son patriotisme. Le français et l'anglais se mélangent sans complexe dans ses propos. *« La technologie est au top maintenant au Rwanda,* s'enthousiasme le jeune entrepreneur. *J'ai fait des boulots à Taïwan, in Russia* [en Russie] *mais je n'ai pas envie que le développement de mon pays m'échappe. I want to be part of that* [J'ai envie d'y participer]. »

Maximilien et Kolbe pourraient en toute sincérité figurer sur un dépliant faisant la promotion de ce « nouveau » Rwanda conquérant, forgé d'une main de fer par le Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé. *« La communauté internationale nous critique mais moi, je vis là et je peux vous assurer que ce pays a viré à 360 degrés »*, assure le premier. La liberté d'expression plus qu'encadrée ? L'opposition muselée ? *« Je crois que c'est mieux comme ça. C'est ce dont les Rwandais ont besoin »*, ajoute le second, qui ne se reconnaît aucun engagement politique.

Alors que le Rwanda renaît de ses cendres, Emmanuel Mbonigara et Marie-Claire Uwera sont encore loin d'avoir surmonté les blessures du passé. *« Mon père a commis le génocide*, chuchote Emmanuel, un garçon de 23 ans rongé par l'angoisse et la honte. *Il a été condamné à trente ans de prison. En grandissant, j'ai su qui il était, ce qu'il a fait à Kibuye* [ouest du Rwanda], *même si ma mère ne m'a jamais vraiment expliqué. J'ai grandi avec ce complexe. Je ne l'aimais pas et encore aujourd'hui, ça me ronge le cœur. A cause de lui, personne n'a pu payer ma scolarité. A la maison, la situation était terrible. Alors à 15 ans, j'ai fugué, je me suis drogué car la vie ne signifiait rien. »*

« Beaucoup de jeunes Hutu tentent sans succès de fuir leur histoire. Avec les enfants de rescapés, ils ont en commun le traumatisme. Une bonne majorité de tous ces jeunes a plongé dans l'alcoolisme. On commence à peine à prendre conscience de leurs problèmes de santé mentale », se désole la psychosociologue et historienne Assumpta Muginareza. Aujourd'hui, Emmanuel travaille dans une épicerie pour le compte d'un patron dont le père a, lui aussi, été condamné pour sa participation au génocide. Les deux fils de tueurs se sont rencontrés par le biais de The Hope and Peace Foundation (la Fondation pour l'espoir et la paix), une organisation créée par Honorine Uwababyeyi. Cette rescapée s'est fixé pour objectif de tisser des liens entre ces enfants sur qui pèse le poids d'une histoire qu'ils n'ont ni vécue ni choisie.

Marie-Claire a un joli surnom : « Bijou ». Et une histoire terrifiante. *« Je n'ai jamais connu mon père. J'aimerais savoir qui il est mais c'est impossible. Ma mère a été violée pendant le génocide,* dit-elle en triturant nerveusement son téléphone ou la croix qu'elle porte autour du cou. *Quand j'étais petite, je demandais à maman : "Qui est mon père ? Qui est mon père ?" Mais elle ne répondait pas. Seulement, elle pleurait car elle était complexée. Moi, je ne parlais pas et je détestais les gens du quartier. Les autres enfants disaient : "Pourquoi ton père ne vient pas ? Peut-être qu'il ne t'aime pas." Pour moi, ce n'est pas facile d'être acceptée. Mais depuis que ma mère m'a dit ce qui s'est passé au fur et à mesure, ça va mieux. »*

> « Avec les anciens, on n'en parle pas beaucoup. Eux sont toujours dans une phase de guérison et nous, nous voulons avancer »
> **Maximilien Niyomwungeri**
> entrepreneur

Pour Marie-Claire, au traumatisme psychologique s'ajoutent une quête d'identité et les problèmes sociaux qui touchent une bonne partie de la jeunesse. *« J'ai fini l'année passée mes études secondaires, mais je n'ai pas les moyens de continuer à l'université. J'ai cherché un emploi, n'importe quoi, mais je n'ai pas encore rencontré d'opportunité, alors je reste à la maison sans rien faire… Les rescapés ont eu droit à des aides, mais pas leurs enfants. Moi, je n'appartiens à aucun côté. De l'un, on dit que j'appartiens à la communauté des rescapés, et de l'autre, on dit que j'appartiens à celle des tueurs. Je ne veux plus entendre parler des Hutu et des Tutsi, moi je me sens juste rwandaise. »*

Depuis 1994, les autorités rwandaises ont banni de la sphère publique toute référence aux identités d'origine au nom de la lutte contre le *« divisionnisme »* et les *« idéologies génocidaires »*, même si les postes-clés demeurent entre les mains de la minorité tutsi. Sur le plan politique, cela a permis d'écarter et d'emprisonner un certain nombre d'opposants, mais au sein de la jeunesse, cet interdit a eu un certain impact. Les jeunes Rwandais semblent aujourd'hui se préoccuper davantage d'accès à l'emploi et à la terre, les deux principaux problèmes socio-économiques du moment, que de leur appartenance communautaire. *« C'est cette génération qui va changer ce pays. Nous n'avons pas dans la tête ces limites de Hutu et Tutsi. On ne peut pas pardonner ceux qui amènent ces trucs ethniques »*, clame Kolbe. *« Je ne fais plus attention à ces questions d'ethnicité. Nous avons vu les fautes commises par nos parents et grands-parents »*, poursuit Maximilien… avant d'ajouter une précision : *« Je n'aurais eu aucun problème à épouser une Hutu, mais je sais que cela aurait blessé ma mère. »*

Vingt ans après la fin du génocide des

Miss Rwanda et ses dauphines visitent un orphelinat à Rulindo, au nord de Kigali.

Des supporteurs tentent de suivre un match de foot aux abords du Stade régional de Nyamirambo, à Kigali.

Un voyage photographique de la plage de Gisenyi à la prison de Butare

Carl de Keyzer a parcouru le pays des Mille Collines pour *Le Monde* et montre le visage du Rwanda d'aujourd'hui.
Voir aussi le portfolio sur Lemonde.fr

Témoignage

Immaculée Mukarwego a 51 ans. Pour échapper aux massacres perpétrés par les Hutu, elle est restée cachée trois mois avec ses deux enfants. Elle a recommencé sa vie en Belgique.

« C'est idiot, mais il m'arrive encore de croire que cette silhouette au loin est celle de mon frère. Je ne peux pas m'empêcher de courir pour la dépasser et voir son visage. Bien sûr, ce n'est pas lui. Il ne pourrait pas vivre ici, à Bruxelles, depuis vingt ans, sans que je sois au courant. A compter du 7 avril 1994, je n'ai plus eu aucune nouvelle de mes proches. Je m'en souviens comme si c'était hier.

Quelques heures avant l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, j'étais allée me faire rembourser un billet pour Bruxelles. Je devais m'y rendre pour mon travail, dépendant du ministère de la coopération belge. Le lendemain, les miliciens hutu étaient chez moi. Je leur ai donné l'argent du billet d'avion. Un ami de mon ex-mari est ensuite venu nous chercher, moi et mes deux enfants de 3 et 7 ans. Ce mécanicien, hutu musulman, nous a cachés dans un cabanon. Nous y sommes restés trois mois. Je passais mes journées à attendre la mort.

Quand j'ai découvert que personne n'avait survécu, je suis devenue folle. A partir du 10 juillet, je marchais toute la journée dans Kigali. La ville était tapissée de cadavres. Les chiens errants les dévoraient, moi, je les retournais, à la recherche d'un visage familier. Treize frères et sœurs, il me semblait impossible qu'une famille si nombreuse ait pu disparaître.

Arrivée à Bruxelles, j'ai tout recommencé. En 2001, je me suis remariée avec un avocat. Il a adopté mes deux enfants. J'ai entrepris des études de droit, me suis engagée aux côtés du collectif des parties civiles de Belgique. Les procès m'ont permis de comprendre que les Hutu n'étaient pas tous à mettre dans le même sac. » ■

Tutsi, l'histoire du Rwanda n'est toujours pas enseignée dans les écoles primaires et secondaires. Pour connaître le passé tragique de leur pays, les jeunes Rwandais ne peuvent s'appuyer que sur des cours de morale – où les crimes commis par le FPR après le génocide sont éludés – et sur les récits familiaux. *« Après une crise de cette nature, l'histoire est sollicitée par tout le monde, il y a des conflits de mémoire. Mais nous sommes dans une phase de reconstruction,* analyse Paul Rutayisire, le directeur du centre de gestion des conflits à l'Université du Rwanda. *Il faut expliquer ce qui s'est passé, pourquoi tout cela est arrivé, il a donc été très difficile de ne pas donner une lecture qui ne soit pas celle des vainqueurs. Quoi qu'il en soit, les morts ne se ressemblent pas et l'on ne peut pas faire de comparaison. »*

Dans cette période des commémorations du mois d'avril, le génocide ressurgit avec force dans la mémoire des rescapés, il s'introduit dans les conversations à des moments inattendus. Mais, s'il imprègne même les esprits de ceux qui ne l'ont pas vécu, leur volonté d'échapper à l'histoire est manifeste. *« Mes parents ne m'en parlent pas spontanément. Moi-même, je ne leur pose pas beaucoup de questions. C'est du passé et on sait que ça ne recommencera pas »*, dit Alice Uwanyirijuru, une étudiante. *« Avec les anciens, on n'en parle pas beaucoup. Eux sont toujours dans une phase de guérison et nous, nous voulons avancer. Nous pouvons choisir de vivre dans le passé ou nous pouvons choisir de construire l'avenir »*, ajoute Maximilien.

En vingt ans, le Rwanda a su se relever de l'horreur, mais ses nouvelles fondations ont été bâties sur de lourds non-dits. *« Dans le quartier, on avait l'habitude de jouer avec les enfants d'un génocidaire qui est maintenant sorti de prison,* raconte Kolbe. *On est bons voisins, ils sont intégrés dans la société, mais on n'a jamais parlé de leur père ou de ce qu'il a fait. »*

La jeunesse rwandaise est dépositaire d'une histoire tragique, où chacun peut brandir ses morts, ses souffrances. Pour éviter de retomber dans les pièges du passé, qui ont mené leur pays à l'abîme, les autorités ont fait le pari de gommer les identités. C'est peut-être le prix à payer pour que les Rwandais revivent ensemble. ■

Cyril Bensimon

Kigali se rêve en Singapour africain, mais les inégalités s'accroissent

Kigali
Envoyé spécial

« Tu n'as pas encore de smartphone ? », s'étonne un homme d'affaires en vue à Kigali. Sur la colline de Nyarutarama, le quartier chic de la capitale rwandaise, les conversations tournent autour des technologies de l'information, des perspectives de rentabilité ou de la réunion de la Banque africaine de développement, prévue du 19 au 23 mai à Kigali. Pour ces hommes et femmes pressés, le Rwanda n'est plus le pays du génocide mais une terre d'opportunités économiques.

A peine sorti de l'enfer, le pays des Mille Collines s'est engagé dans un développement à marche forcée. Ses succès sont indéniables. Les immeubles de bureaux, les centres commerciaux et les belles villas fleurissent dans Kigali. Dans les rues de la capitale, nul portrait du président Kagamé, mais des panneaux publicitaires invitant à investir et prospérer. La Banque mondiale a placé le Rwanda en 32e position – et au deuxième rang en Afrique – de son classement Doing Business 2014.

Dans une tribune publiée en 2013 dans le *Wall Street Journal*, Paul Kagamé, qui a fait de Singapour son modèle, expliquait vouloir transformer le Rwanda, à l'horizon 2020, en un pays à revenu intermédiaire, un « lion » d'Afrique, en référence aux « tigres » asiatiques. Selon sa vision, *« le développement est un marathon qui doit être couru comme un sprint »*.

Entre 2008 et 2012, plus d'un million de Rwandais sont sortis de l'extrême pauvreté. La quasi-totalité de la population souscrit à une assurance-maladie et plus de 90 % des enfants sont scolarisés.

Le moteur économique du pays se trouve à l'Agence rwandaise de développement (RDB). *« Six heures suffisent pour enregistrer votre société. On met le paquet pour servir les investisseurs au plus vite »*, assure Eusebe Muhikira, l'un des cadres dirigeants de cette institution publique destinée à promouvoir le secteur privé.

« Dans un pays comme le nôtre, tout est vierge, mais il y a des secteurs prioritaires dont le gouvernement estime qu'ils auront un effet d'entraînement, ajoute M. Muhikira. *Nos priorités du moment sont le renforcement des capacités énergétiques qui handicapent l'essor industriel, la construction immobilière, la professionnalisation de l'agriculture et le développement d'un tourisme haut de gamme. »* La RDB n'élude pas certains freins comme l'enclavement du pays, qui pèse sur les frais d'import-export, ou le manque de main-d'œuvre qualifiée, qui oblige à recruter des cadres à l'étranger. D'autres facteurs restent tabous.

« Le pays a connu des avancées considérables, mais tous les secteurs les plus rentables sont encore aux mains du Front patriotique rwandais [FPR, le parti présidentiel]. *C'est l'une des raisons pour lesquelles les investissements ne décollent pas. Il y a un réel écart entre le nombre d'enregistrements* [de sociétés] *et le nombre d'entreprises qui restent »*, relève un diplomate.

Proximité avec le pouvoir

Selon Eusebe Muhikira, *« 57 % des projets deviennent opérationnels, ce qui n'est pas mauvais, et les investissements du FPR ont rempli un vide à un moment donné. Cela ne doit pas intimider les autres. »* Reste que *« l'accès aux richesses dépend de votre proximité avec le pouvoir. Si vous n'êtes pas dans la ligne du parti, vous n'avancez pas »*, ajoute une autre source.

Dans un pays où l'agriculture contribue à plus du tiers du produit national brut et emploie 80 % de la population, le gouvernement a engagé des réformes en vue d'augmenter la rentabilité du secteur et de prélever des taxes sur les exploitations. La priorité n'est plus à la subsistance mais à l'exportation de thé et de café. Désormais, la terre ne peut plus être divisée en lopins de moins d'un hectare, *« ce qui entraîne des tensions au sein même des familles qui doivent se partager un héritage. C'est une question centrale pour la stabilité du pays »*, relève un bon connaisseur du pays.

Par ailleurs, il est un sujet que personne n'aborde publiquement à Kigali. Dans quelle mesure la santé économique du pays s'est-elle construite sur le pillage des ressources minières du voisin congolais lors des guerres menées directement ou par rébellions interposées ? Mis en cause dans divers rapports de l'ONU pour son soutien aux insurgés du Mouvement du 23 mars – ce qu'il a toujours contesté –, le Rwanda, dont l'aide internationale représente encore plus de 40 % du budget, s'est vu privé en 2012 d'une part de ses subsides. Les conséquences ont été immédiates : la croissance a chuté de 7,3 % à 4,6 % en 2013.

Enfin, l'écart grandissant entre les classes sociales pèse sur l'avenir du pays. En contrebas des riches demeures de Nyarutarama, qui avalent progressivement les maisons de terre brunâtres alignées le long de ruelles défoncées, Yves vivote en réparant des téléphones portables. *« Toutes ces belles villas, ça nous fait mal,* s'emporte-t-il. *Le développement du Rwanda ne concerne pas tout le monde. »* ■

C. Be.

Le Monde
Mardi 8 avril 2014

Chaque semaine à la prison de Butare (sud du pays), les hommes et les femmes incarcérés et suspectés d'avoir participé aux massacres sont autorisés à se rencontrer.

Paul Kagamé, le guérillero devenu maître des Mille Collines

A 56 ans, le président rwandais a embrassé tous les drames du pays. Il incarne aujourd'hui le dynamisme d'un Etat en mutation accélérée

Johannesburg
Correspondant régional

Parmi tous ses pairs, quel président peut s'offrir un plaisir de cette sorte ? Quand il circule à Kigali, « sa » capitale, il arrive que Paul Kagamé se passe d'escorte. Grâce à l'efficacité de ses services de sécurité, les rues de la ville sont sûres. C'est l'un des avantages de la société de contrôle qu'est le Rwanda. Un avantage que les visiteurs étrangers apprécient d'autant plus qu'ils ne sont pas exposés à ses rigueurs.

Depuis vingt ans, le Rwanda, c'est lui. Sa chose, le bloc de glaise qu'il sculpte afin de faire, d'un petit pays dévasté, un modèle pour l'Afrique et le reste du monde. Certaines de ses réalisations suscitent l'admiration : gestion des fonds publics, bouillonnement d'initiatives contre la pauvreté, création d'infrastructures, mise sur pied d'un système d'assurance sociale. Le président Kagamé est une dynamo acharnée à faire tourner toujours plus vite les machines du Rwanda.

Les réformes, les impulsions données au sommet par le président ou ses proches se répercutent jusqu'aux plus petits niveaux de l'administration. Tout est mis en œuvre pour transformer un pays qui, à ce stade, n'exporte pas grand-chose : du café, du thé, des minerais dont la provenance géographique n'est pas toujours facile à établir, et une guerre clandestine dans le pays voisin, qui, justement, regorge de ressources minières : la République démocratique du Congo (RDC).

L'implication du Rwanda dans les rébellions congolaises a fini par indisposer les plus fidèles de ses alliés étrangers, Etats-Unis en tête, placés notamment devant des rapports des Nations unies établissant l'implication de Kigali auprès de la dernière d'entre elles, le M23. Rapports qu'à Kigali, on estime montés de toutes pièces. Paul Kagamé dénonce *« l'hypocrisie »* des bailleurs de fonds, qui tentent d'influer sur sa politique. Encore ce déplaisir reste-t-il verbal.

Gare, en revanche, à ceux qui, au Rwanda même, se mettent en travers de son chemin. Le président rwandais entend la critique comme une menace, et a des sautes d'humeur qui laissent son entourage pantois.

« Je l'ai vu battre deux employés de la présidence qui avaient choisi des rideaux qui ne lui convenaient pas. A ce jour, ils sont encore en prison », raconte David Himbara, son ancien conseiller spécial chargé de la stratégie économique, aujourd'hui tombé en disgrâce. *« Il me traitait tout le temps de chien ! Lorsque j'écrivais un rapport, il me demandait pourquoi je le prenais de haut à cause de mon PhD* [doctorat en économie]*, alors qu'il n'a pas fait d'études. Il doit avoir des problèmes de confiance en soi... Lors de ma dernière réunion à la présidence, j'ai eu le tort de demander d'où pouvait provenir le chiffre de la croissance, très élevé, qui nous mettait au niveau de la Chine. Kagamé a dit : "Faites sortir cet idiot !" Et c'était terminé. Pendant des mois, je suis allé à mon bureau, sans qu'on me fasse travailler, jusqu'à ma fuite. »* David Himbara est parti en Afrique du Sud en 2009, puis au Canada, après l'assassinat, dans la nuit du 31 décembre 2013 à Johannesburg, de l'ancien responsable des renseignements extérieurs, Patrick Karegeya, un proche du président, de longue date tombé en disgrâce.

> Sa famille, tutsi, est proche de la cour du roi, maintenu dans une position honorifique par les Belges qui se sont appuyés sur l'élite tutsi

La violence est-elle une marque indélébile, fruit d'une existence particulière ? En l'espace d'une vie d'homme, Paul Kagamé, 56 ans, a embrassé tous les drames du Rwanda, ce pays si beau, si peuplé, si compliqué, y compris l'orage de sang du génocide de 1994.

A l'âge de 4 ans, en 1961, il doit quitter le pays, à la suite de la « révolution sociale » hutu, qui donne le signal des tout premiers massacres de Tutsi. Paul Kagamé est emmené en catastrophe vers l'Ouganda voisin pour échapper aux machettes. Sa famille, tutsi, est proche de la cour du roi (la reine est une cousine de sa mère), souverain maintenu dans une position honorifique par les Belges. La puissance coloniale s'est appuyée sur l'élite tutsi pour contrôler le pays, avant de jouer la carte des Hutu à l'approche de l'indépendance.

Voici venu le temps de la dépossession. En Ouganda, il grandit en découvrant le goût amer de l'exil. Dans les souvenirs de sa jeunesse, racontés au journaliste américain Stephen Kinzer dans *A Thousand Hills : Rwanda's Rebirth and the Man Who Dreamed It* (« Mille Collines : la renaissance du Rwanda et l'homme qui l'a rêvée », John Wiley & Sons, 2008, non traduit), il insiste sur sa colère face aux humiliations subies par les réfugiés tutsi : *« On vous rappelait toujours, d'une façon ou d'une autre, que vous n'étiez pas d'ici, que vous n'étiez pas supposé être ici. Il n'y avait pas d'endroit dont vous puissiez dire : c'est chez moi. »*

Dans l'est de l'Ouganda, il fréquente la même école qu'un certain Yoweri Museveni, décidé à prendre les armes pour mettre fin aux dictatures dans son pays, l'Ouganda. Ce dernier part faire son éducation politique dans la Tanzanie socialiste du président Nyerere, compagnon de route ou bailleur de fonds de grands mouvements de libération africains, depuis le Congrès national africain (ANC) de Mandela (alors emprisonné) jusqu'au Front de libération du Mozambique (Frelimo) de Samora Machel (alors en guerre). A Dar es-Salaam, en compagnie d'un autre Rwandais brûlant de changer le monde et l'Afrique, Fred Rwigema, ils s'initient à la dialectique, puis partent apprendre la guérilla dans un maquis du Frelimo. Pendant ce temps, Paul Kagamé se découvre une passion pour le renseignement.

Paul Kagamé à Kigali, en 2012. DOMINIC NAHR/MAGNUM PHOTOS

En 1981, Yoweri Museveni lance avec une trentaine de compagnons sa longue marche. Fred Rwigema et Paul Kagamé sont à ses côtés. Il faudra cinq ans à leur mouvement rebelle pour prendre Kampala, la capitale ougandaise, au terme d'un conflit abominablement meurtrier. Fred Rwigema devient chef d'état-major. Paul Kagamé poursuit sa carrière d'espion, accompagne des recrues ougandaises en formation à Cuba. Il finira par diriger les services de renseignement militaire ougandais. Déjà se prépare l'étape suivante : l'attaque du Rwanda. Il y a près de 10 000 combattants rwandais dans l'armée ougandaise, qui ne demandent qu'à partir à l'assaut de leur propre pays.

Le 1er octobre 1990, le Front patriotique rwandais (FPR) passe à l'attaque. Fred Rwigema est tué, très vite, peut-être par des proches. Paul Kagamé est aux Etats-Unis, en stage. Yoweri Museveni le fait revenir de toute urgence, lui confie la direction du mouvement.

Près de trente ans après son départ du Rwanda, le voici de retour au pays, en treillis. Les Tutsi étaient condamnés à l'exil, aux humiliations, à la mort ? Le FPR va y mettre fin, au prix d'une guerre civile dans laquelle la France prend une part discrète, parfois clandestine, au côté du gouvernement rwandais à dominante hutu. Pendant quatre ans, le sort des armes est incertain. Puis survient l'apocalypse de 1994 : l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, le génocide, la percée du FPR, sa victoire, la fuite de plus d'un million de réfugiés – hutu cette fois – au Zaïre voisin (devenu la RDC).

Or la fin du génocide, ce n'est pas le début de la paix. D'abord, des massacres de Hutu se poursuivent au Rwanda, puis au Zaïre. Et de l'autre côté de la frontière, les « génocidaires » espèrent revenir à leur tour au pays pour y *« terminer le travail »*, selon l'expression consacrée. Ils n'y parviendront pas. Mais l'action du FPR de Paul Kagamé, qui a réuni dans l'intervalle une coalition régionale, ne vise pas seulement les camps de réfugiés hutu au Zaïre, qui sont démantelés et une partie de leurs occupants massacrés. Les forces rwandaises et leurs alliés (notamment ougandais) se lancent à l'assaut du vaste Congo, quatre-vingts fois plus grand que son voisin. Ils chassent le maréchal Mobutu du pouvoir, installent Laurent-Désiré Kabila, qu'ils entendent contrôler, mais sont à leur tour chassés par leur marionnette, et réattaquent en 1998 le pays devenu la RDC. La guerre, à présent régionale, s'enlise.

Après un accord de paix, place au soutien clandestin aux rébellions (à chaque déclenchement de guerre au Congo, le Rwanda nie être impliqué). Le Rwanda, parallèlement, entend accélérer son développement. Paul Kagamé, transformé en PDG de « l'entreprise Rwanda », cherche son modèle. Il est soutenu par de grands patrons américains, et s'exaspère des rapports des organisations de défense des droits de l'homme. *« Ces Rwandais ne vont pas se plaindre à qui que ce soit qu'ils ne sont pas libres. Ils ont bien dû être libres pour être capables de travailler ensemble et d'accomplir tant de choses »*, déclare-t-il à une conférence consacrée au développement économique de l'Afrique à Kigali, en 2012. C'est le sophisme rayonnant qui permet de justifier l'Etat policier et les assassinats politiques, dont personne, jamais, ne parvient à établir la responsabilité exacte.

Le Rwanda est calme, propre, ambitieux. Le maître de son destin a un nom : Paul Kagamé. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY

A Kigali, lors de la soirée des Salax Awards, qui récompensent de jeunes musiciens.

Dans la ville de Rilima, à 20 km au sud-est de Kigali, un stand propose de l'électricité pour recharger son téléphone portable.

Document

Trois extraits d'émissions diffusées pendant les massacres de Tutsi par la Radio télévision des Mille Collines (RTML), média pro-hutu ayant attisé les feux du génocide.

« J'aimerais dire bonjour aux jeunes localisés près de l'abattoir de Kimisagara. J'aimerais vous dire que ce que vous m'avez donné à fumer, c'est fort. Très fort. Mais il paraît que ça vous donne courage. Alors, gardez bien *[les barrières]* pour que demain aucun cafard *[inyenzi, désignant les tutsi]* n'y passe ! Si vous en attrapez un, massacrez-le après avoir tiré sur vos joints ! »

« Redoublez de vigilance, car il y a des *inyenzi* qui sont habillés en civil et qui passent à travers la population sans être inquiétés. Chaque fois que vous tombez sur une présence suspecte, demandez les documents importants, les cartes d'identité pour vous rassurer. Car il se pourrait qu'il y ait des *inyenzi* qui se promènent par la population civile. »

« Je vous le dis depuis longtemps, le peuple est infesté de complices du FPR *[Front patriotique rwandais, tutsi]*. De cela, il existe des preuves irréfutables. On a découvert des complices et même des membres du FPR un peu partout dans le pays. Mais sont-ils simplement cachés au sein de la population ? N'y en a-t-il pas jusqu'au cœur de l'armée ? Cette question est grave. C'est à cause de ces complices glissés partout que les cafards pullulent dans notre pays. » ■

Le Rwanda a fait le choix inédit d'une « justice communautaire »

Entretien Phil Clark, chercheur au Centre d'études africaines SOAS à Londres, a suivi durant neuf ans le processus des « gacaca »

Johannesburg
Correspondant régional

Phil Clark est l'auteur de *The Gacaca Courts, Post-Genocide Justice and Reconciliation in Rwanda*, Cambridge University Press, 2010.

Vous avez étudié le processus des « gacaca » du début à la fin. Ce ne sont pas des tribunaux, qu'est-ce que cette « justice sur le gazon » ?

Après neuf années (2003-2012) à suivre les gacaca dans treize communautés dans tout le Rwanda, je les définirais comme une forme de justice communautaire basée sur le dialogue. Ce système diffère des tribunaux car il accorde une forme de responsabilité bien supérieure aux gens de la base, et encourage le dialogue direct entre les victimes, les bourreaux et les autres membres des communautés. Les tribunaux classiques, eux, séparent ces différents groupes, avec les juges jouant le rôle de médiateurs. C'était un processus terriblement difficile, compte tenu de l'étendue de leurs traumatismes et du fait que les participants aux gacaca vivent à côté les uns des autres et se rencontrent chaque jour dans leurs champs ou au marché.

Les gacaca ont-ils servi de révélateurs à certains faits ?

Ce fut même l'un de leurs aspects les plus importants. Des suspects de génocide ont été découverts, alors qu'ils étaient passés jusqu'ici entre les mailles du filet. Quand les gacaca ont commencé, il y avait 125 000 suspects en prison. A la fin, 400 000 personnes ont été poursuivies. Cela montre combien de suspects ont été identifiés dans le processus. Parallèlement, de 20 à 25 % de ces suspects ont été innocentés grâce aux gacaca. Des amis et des voisins des suspects ont réuni des éléments de preuve pour les défendre, parvenant à démontrer leur innocence. Cela les a lavés de la terrible accusation de faire partie des coupables. Ils peuvent à présent vivre librement dans leur communauté.

Le fait que les crimes du FPR (rébellion dirigée par Paul Kagamé, puis parti au pouvoir après 1994) n'aient pas leur place dans les gacaca, cela n'est-il pas une de leurs limites ?

L'une des plaies à vif du Rwanda, c'est l'incapacité de toutes les formes de juridiction – internationales, nationales et traditionnelles – à traiter convenablement la question des crimes du FPR. Beaucoup de Hutu estiment que la justice a été partiale, et cela entraîne du reste des tensions au niveau des communautés. Nous ne devrions pas établir d'équivalence entre les crimes du génocide et les crimes du FPR. Il y a une division éthique vitale entre l'accomplissement du génocide et des crimes commis dans le cadre de vengeances, après ce génocide. Il n'en demeure pas moins que le fait qu'une poignée seulement de suspects FPR ait été inquiétée pose un problème.

Cela dit, l'un des développements remarquables des gacaca est que certaines communautés éloignées de Kigali, à la fin des audiences, ont commencé à parler ouvertement des crimes du FPR. Même si ces crimes ne pouvaient faire l'objet de poursuites, elles en ont longuement parlé dans cet espace public. Ces communautés ont passé sept ou huit ans à jauger ce qu'il était possible de discuter, et elles ont estimé qu'il n'était pas dangereux – en raison des limites de la surveillance des autorités – de débattre de ces questions. Ni le pouvoir, ni les observateurs ne s'attendaient à cette dynamique propre aux gacaca.

Des groupes de défense des droits de l'homme disent que le processus judiciaire était politisé, manipulé…

Ces formes de manipulation constituent un aspect minoritaire du processus. Les critiques ont exagéré, en général, pour mettre l'accent sur d'autres problèmes du système politique rwandais. Et pour reprocher au Rwanda d'avoir adopté un système judiciaire aussi peu conventionnel. La plupart comparent les gacaca à une forme de lynchage destiné à entraîner d'autres violences. Bien sûr, certains groupes se sont mis d'accord pour travestir les faits et fausser les jugements. Ces falsifications ont été le fait autant de rescapés que de génocidaires. Mais ces cas ont été rares, une forme de justice solide a été délivrée.

Est-ce que les gacaca ont permis de casser l'idée d'une responsabilité collective des Hutu dans le génocide ?

Absolument, dans la mesure où le fonctionnement de ces juridictions est fait sur la base de cas individuels, décidant au cas par cas qui a une responsabilité dans le génocide. La logique était de découvrir qui, exactement, avait commis des crimes contre des victimes particulières, de retrouver des témoins oculaires, et aussi les corps des victimes. Cette forme de justice était extrêmement personnalisée.

Après les gacaca, le débat national s'est déplacé vers la question de la dimension collective de la culpabilité vis-à-vis du génocide. Ce qui est pratiquement en contradiction avec l'enseignement des gacaca. Il y a des dimensions collectives quand on aborde la question de la violence de masse. Pourquoi, par exemple, certaines formes de déshumanisation n'ont-elles pas rencontré plus de résistance alors que la violence montait en intensité ? Ces questions doivent être abordées, mais sans dire que tous les Hutu ou tous les Tutsi sont coupables de crimes en général. En fait, l'un des aspects mis en valeur par les gacaca est le nombre très important d'individus qui ont résisté au génocide en cachant des Tutsi dans leur maison ou en dissuadant leurs voisins de participer aux assassinats. Ces sauveurs, et d'autres qui n'ont pas pris part aux tueries, sont aujourd'hui connus par leur communauté, grâce aux gacaca. ■

Propos recueillis par Jean-Philippe Rémy

Un tribunal international qui réplique une justice de vainqueurs

La Haye
Correspondance

« Etes-vous hutu ou tutsi ? » Pendant vingt ans, cette question, telle une rengaine, fut posée à des milliers de témoins appelés à la barre du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Du 7 avril au 4 juillet 1994, sur les barrières érigées dans le pays par les extrémistes hutu, la réponse pouvait valoir sentence de mort. Mais, dans les prétoires de cette juridiction créée par l'ONU et installée à Arusha, ville touristique de Tanzanie, elle permettait au procureur de démontrer qu'un génocide avait bien eu lieu au Rwanda.

Vingt ans après, le génocide des Tutsi a été juridiquement établi. Lorsqu'il fermera ses portes en décembre 2014, le tribunal aura jugé 75 responsables, dont des représentants de l'armée, des milices, du gouvernement, des administrations, de l'Eglise et des médias, tous accusés d'avoir détourné les institutions au service d'une machine à exterminer les Tutsi, ainsi que tous ceux qui s'opposèrent au régime extrémiste et à son projet génocidaire.

En mai 1998, l'ancien premier ministre Jean Kambanda plaidait coupable de génocide devant ce tribunal. Au cours de soixante heures d'interrogatoire, il acceptait de décrire les rouages de massacres qui ont fait 800 000 morts en trois mois. Regard glacial derrière des lunettes rectangulaires, l'ex-banquier et ministre croyait se sauver, mais fut condamné à la perpétuité. Au cours de ses auditions, il n'avait pas exprimé un seul remord, ni demandé le pardon des victimes.

Impunité pour le FPR

La justice était donc passée, mais la réconciliation devait attendre. Après avoir échoué à prévenir et arrêter le génocide, le Conseil de sécurité de l'ONU espérait réconcilier victimes et bourreaux, en créant ce tribunal en novembre 1994, alors que le Rwanda n'en finissait pas de compter ses morts. Mais seul le représentant tchèque, Karel Kovanda, mettait un bémol réaliste à cette ambition. *« La justice s'occupe des criminels, qu'ils comprennent ou non qu'ils se sont fourvoyés,* disait-il. *Mais la réconciliation est bien plus difficile, et elle est impossible tant que des criminels n'auront pas manifesté de repentir. Alors, seulement, ils pourront supplier leurs victimes de leur pardonner. Alors, seulement, la réconciliation sera possible. »*

Pour Human Rights Watch, l'espoir d'une réconciliation s'est éloigné avec l'impunité dont ont joui les membres du Front patriotique rwandais (FPR) de Paul Kagamé. En 1994, les rebelles du FPR s'emparaient du pouvoir après avoir mis fin au génocide, commettant, dans leur conquête, de nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Pour l'ONG, *« l'impunité qui protège la plupart des membres du FPR de poursuites pour ces crimes n'a pas seulement donné le sentiment que le FPR était au-dessus des lois, mais pourrait avoir entravé les progrès vers la réconciliation au lendemain du génocide »*.

Dès la création du tribunal, Kigali s'est opposé à toute poursuite contre des membres du FPR et a atteint son but. Pas un seul officier du régime victorieux n'a comparu devant le TPIR. Pas un seul, non plus, devant les tribunaux européens et canadiens. Car, pour compléter les procès du TPIR, plusieurs Etats ont jugé des responsables du génocide exilés sur leur sol, refusant de les extrader au Rwanda, où la justice est soupçonnée d'être partiale.

Traqués par des associations de victimes, de nombreux Rwandais ont ainsi été jugés en Suisse, en Belgique, en Norvège, en Allemagne, au Canada, aux Pays-Bas et, tout dernièrement, en France. Des procès menés au titre de la compétence universelle, qui autorise les Etats à juger des responsables de crimes contre l'humanité commis à des milliers de kilomètres.

Soupçonné de complicité avec l'ancien régime, Paris a longtemps été accusé d'offrir un exil confortable aux génocidaires en fuite. Jusqu'au procès de Pascal Simbikangwa devant la cour d'assises de Paris. L'ancien cadre des services de renseignements a été condamné le 14 mars à vingt-cinq ans de prison pour génocide. Il a fait appel. ■

Stéphanie Maupas

Le Monde
Mardi 8 avril 2014

Une histoire écrite à vif et ternie par les controverses

Le génocide rwandais est aussi une histoire française, en raison de l'engagement de Paris au côté de l'ancien régime hutu extrémiste, mais également des passions que déchaîne cette tragédie dans l'Hexagone

Je pense qu'un écart de compréhension séparera désormais ceux qui se sont allongés dans des marais, et ceux qui ne l'ont jamais fait ; entre vous et moi par exemple », dit Francine Niyitegeka, une rescapée des collines de Nyamata, au journaliste Jean Hatzfeld (*Dans le nu de la vie,* Seuil, 2000). Cet *« écart de compréhension »* apparaît d'autant plus profond que la lecture des événements a été embrouillée, parasitée, contradictoire.

La réalité du génocide des Tutsi du Rwanda, perpétré à une vitesse fulgurante, a mis du temps à être pleinement reconnue. Controverses et polémiques ont contribué à obscurcir un peu plus la vision du drame.

Plus qu'une guerre, un génocide

L'Organisation des Nations unies (ONU) met des semaines avant d'oser, fin mai 1994, utiliser le mot de génocide. Pourtant, peu de temps après l'attentat du 6 avril, qui fit exploser en plein vol l'avion du chef de l'Etat rwandais, Juvénal Habyarimana, les premiers reportages paraissent qui décrivent sans ambiguïté les violences qui ont, dès le 7 avril, embrasé Kigali. *« De larges flaques de sang sèchent au soleil sur le parvis de l'église catholique de Gikondo… »* : l'envoyé spécial du *Monde*, Jean Hélène, raconte, le 12 avril, comment une centaine de personnes, *« des Tutsi en majorité »*, ont été attaquées, trois jours auparavant, *« à la sortie de la messe »*, par une foule de miliciens hutu.

« Le carnage a duré deux heures. On craint que les derniers Tutsi de la capitale soient massacrés, avant que les troupes du FPR [Front patriotique rwandais, mené par Paul Kagamé] *ne l'aient atteinte »*, indique le journaliste.

« La chasse aux Tutsi et aux membres de l'opposition a commencé dès l'annonce de la mort de l'ex-président Juvénal Habyarimana (…), rapporte l'envoyé spécial du quotidien *Libération*, Jean-Philippe Ceppi. *Munis de listes, les hommes de la garde présidentielle ont été les premiers à lancer la traque sanglante, rapidement rejoints par les Interahamwe* [milices extrémistes hutu]. *Les Tutsi, dénoncés par les voisins ou par la police, sont massacrés par familles entières. »* Dans son article, « Kigali livré à la fureur des tueurs hutu », il est le premier à employer le mot « génocide ».

Dans ce même journal, l'historien Jean-Pierre Chrétien accuse, le 26 avril, *« les courants extrémistes hutu »*, d'être les tristes hérauts d'un *« nazisme tropical »*. Ce qui se passe au Rwanda et au Burundi voisin, depuis trente ans, insiste-t-il, au risque de la confusion, *« ce ne sont pas d'archaïques "affrontements ethniques", mais de très modernes génocides ! »*. Celui, très singulier, qui va ravager le Rwanda ne fait pourtant que commencer.

« A mon avis, 100 000, c'est exagéré. 100 000 morts, je n'y crois pas », s'exclame, le 28 avril, lors d'une conférence de presse, le ministre rwandais des affaires étrangères (membre du gouvernement « intérimaire » formé après la mort du président Habyarimana), en visite officielle à Paris. Ce chiffre de 100 000 tués a été avancé, deux jours plus tôt, par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

A cette date, la France et la Belgique ont évacué leurs ressortissants (opération « Amaryllis »). La famille et les fidèles du président Habyarimana sont emmenés, à bord d'avions français, jusqu'à Paris. Le 12 mai, le haut-commissaire des Nations unies au Rwanda, en tournée à Kigali, qualifie les événements de « génocide ». Celui-ci se poursuit, quasiment à huis clos.

Les ambiguïtés de « Turquoise »

Il sera stoppé, en juillet, du fait de la victoire militaire du FPR. Plus de deux millions de Hutu quittent le pays, la plupart vers le Zaïre, avec les militaires et les miliciens. Selon les estimations de l'ONU, le génocide des Tutsi aura fait 800 000 morts. Fin 1994, dans *Rwanda, histoire d'un génocide* (Fayard), l'un des premiers livres consacrés à la tragédie rwandaise, la journaliste belge Colette Braeckman, plutôt favorable au nouveau pouvoir, estime à *« un million de Tutsi, de Hutu du Sud, d'opposants et d'intellectuels »* le nombre des victimes.

« L'opprobre que mérite la France pour son aide au régime coupable du carnage est une chose (…). *Mais l'urgence est aujourd'hui ailleurs. Il faut arrêter cette machine de mort, même si c'est tard, même si c'est difficile »*, plaide, le 30 juin, dans les colonnes du *Monde,* l'ancien président de Médecins sans frontières (MSF) Rony Brauman.

En fait d'opprobre, c'est à une avalanche de critiques que la France – celle de François Mitterrand et de son premier ministre Edouard Balladur – doit faire face. L'appui de Paris à Kigali s'est renforcé, dès l'automne 1990, quand les rebelles du FPR ont lancé leurs premières offensives. Or voilà que cette même France obtient, le 22 juin, l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU pour une *« intervention militaire humanitaire »* de deux mois, afin d'apporter, selon le mot du ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, *« protection aux populations menacées »*. Avant même d'être lancée, l'opération « Turquoise » suscite un tollé.

« Dénoncée par une vingtaine d'ONG », l'initiative française *« se heurte à maints écueils »*, relève Vincent Hugeux, dans *L'Express* (23 juin). Les rebelles du FPR, *« maîtres des deux tiers du pays »*, s'y opposent, souligne le journaliste. L'opération « Turquoise » – *« au pire, un écran de fumée ; au mieux, un tardif acte de contrition »* – rappelle *« fâcheusement »* des temps pas si lointains, en 1990 et 1993, *« lorsque des "conseillers" bien de chez nous, patrons de facto de l'armée régulière, entravèrent la percée des rebelles venus d'Ouganda, sauvant du naufrage le régime »*.

Accueillie par les vivats de la population hutu, l'opération « Turquoise » est lourde d'ambiguïtés. Dans *Le Figaro,* Patrick de Saint-Exupéry, qui accompagne un groupe de militaires français dans la région de Bisesero (ouest du Rwanda), raconte, le 29 juin, la rencontre, inattendue, avec des rescapés tutsi – et leur terreur, quand ces derniers comprennent que les soldats de « Turquoise » vont faire demi-tour, sans eux. *« Avant que l'on puisse intervenir à Bisesero, au moins 2 000 autres réfugiés seront assassinés »*, prédit un lieutenant-colonel.

Le doute est ainsi mis – et il le restera jusqu'à aujourd'hui. Quand les quelque 1 500 soldats français se retirent, le 21 août, le bilan est plus que mitigé : *« Nul ne contestera qu'à ce jour l'intervention française a eu le mérite de sauver des milliers de vies »*, écrit Marie-Pierre Subtil dans *Le Monde* (21-22 août). Mais *« chacun sait »* aussi, ajoute-t-elle, que, dans les camps de réfugiés hutu au Zaïre, le choléra n'est pas seul à faire rage : ces *« fameux camps sont sous le contrôle des anciennes forces armées gouvernementales »* et *« c'est là que se prépare la revanche »*.

Trois petits tours et puis (les soldats français) s'en vont ? Pas du tout, répond M. Juppé. La France est *« prête à apporter sa contribution »* aux instances internationales, afin que les *« responsables des massacres »* soient *« écartés, jugés, punis »*, promet-il, dans les colonnes du *Monde* (2 juillet). En réalité, loin d'être inquiétées, les *« têtes pensantes du génocide anti-Tutsi, dont le ministère français de la défense détient la liste »*, assure encore Marie-Pierre Subtil, sont installées *« dans des villas, au Zaïre – d'où elles continuent de propager la haine »*.

Controverse et écran de fumée

Le 10 mars 2004, dix ans après le génocide, *Le Monde* révèle en « une » les conclusions de l'enquête du juge Jean-Louis Bruguière sur le crash de l'avion du président Habyarimana : Paul Kagamé, devenu chef de l'Etat rwandais, est *« désigné comme le principal décisionnaire »* de l'attentat – *« qui fit basculer le Rwanda dans le génocide »*. Selon le rapport d'instruction, un officier du FPR a confirmé l'hypothèse *« a priori monstrueuse »*, écrit Stephen Smith, que le mouvement rebelle *« né dans la diaspora tutsi, ait pu sacrifier, pour sa prise du pouvoir, les "Tutsi de l'intérieur" »*.

L'émoi provoqué par ces révélations s'aggrave le 13 mars : *« L'ONU a retrouvé la boîte noire sortie du Rwanda en 1994 »*, assure *Le Monde,* et ce, comble du ridicule, après l'avoir oubliée *« dans un placard »* de ses bureaux new-yorkais.

Il faut attendre le 9 juin pour que *Le Monde* reconnaisse que la boîte noire en question n'était *« pas celle du jet de l'ex-président Habyarimana »*. Déjà brandie par le capitaine Barril à la télévision, en juin 1994 (il s'agissait, en réalité, d'une balise), la fameuse « boîte noire » rejoint, dix ans plus tard, la poubelle aux rumeurs, dont elle n'aurait jamais dû sortir.

Le rapport du juge Bruguière, en revanche, existe bel et bien. Et cette fois, ce n'est pas sur la France, mais sur le FPR, que le doute est mis. Il est vrai que le régime de Paul Kagamé n'est pas un exemple de démocratie, ni de respect des droits humains.

Le massacre, en avril 1995, de quelque 2 000 réfugiés hutu du camp de Kibeho, au sud du Rwanda, par l'armée, puis les crimes et le pillage systématique perpétrés en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) de 1996 à nos jours – directement ou par groupes armés interposés – jettent le discrédit sur l'homme fort de Kigali. S'y ajoute la répression à l'encontre de la presse, de l'opposition, ou de toute voix critique, régulièrement dénoncée par les associations de défense des droits humains.

En attendant que de libres débats puissent, un jour, s'ouvrir, à Kigali, c'est à Paris que l'on s'affronte. Un an après la publication de *L'Inavouable, la France au Rwanda* (Les Arènes, 2004), l'ancien reporter du *Figaro* Patrick de Saint-Exupéry (dont les articles, publiés en janvier 1998, ont contribué à la création de la mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda, menée par le socialiste Paul Quilès), paraît un second brûlot aux thèses diamétralement opposées. Dans *Noires Fureurs, blancs menteurs. Rwanda 1990-1994* (Mille et une nuits), le journaliste Pierre Péan, s'appuyant sur les conclusions du juge Bruguière, entend s'attaquer, dit-il, au *« récit simpliste »* du génocide.

La France coupée en deux

Dans ce *« pamphlet anti-Tutsi »*, comme Jean-Philippe Rémy (*Le Monde* du 3 décembre 2005) qualifie l'ouvrage de Pierre Péan, *« on cherchera en vain des informations de base sur le cœur du génocide et, par exemple, sur l'enchaînement des décisions ayant mené l'armée et les responsables politiques hutu extrémistes à l'extermination des Tutsi et des Hutu modérés »*. En faisant porter « *la responsabilité des massacres »* au seul Paul Kagamé, le livre de Pierre Péan *« n'a pour objet que d'établir que la France et François Mitterrand ne se sont pas fourvoyés au Rwanda »*.

Pour ce faire, Pierre Péan n'hésite pas à reprendre les vieux clichés hérités de l'Eu-

Le campus de l'Université libre de Kigali.

Le lac Kivu à Gisenyi, près de la frontière avec la République démocratique du Congo.

rope coloniale, faisant des Tutsi une *« race »*, qui *« compte parmi les plus menteuses sous le soleil »*...

Symboles des débats féroces qui agitent le monde médiatique et universitaire, les ouvrages de Péan et de Saint-Exupéry confirment que la France est coupée en deux : d'un côté, il y aurait les pro-FPR (prétendument vendus à Paul Kagamé et faisant un procès inique à la France) et, de l'autre, les anti-FPR (accusés sommairement de racisme et/ou de négationnisme).

Un pôle génocide au TGI de Paris

Le 23 novembre 2006, ces derniers applaudissent : le juge Bruguière lance une dizaine de mandats d'arrêt internationaux contre des officiers et dirigeants du FPR. La réaction de Kigali est immédiate : le 24 novembre, la République rwandaise annonce la rupture des relations diplomatiques avec la France. Elles ne seront rétablies qu'en 2009, ce revirement s'illustrant, en 2010, par le voyage du président Nicolas Sarkozy à Kigali, et celui, en 2011, de Paul Kagamé à Paris.

Déjà, en 2007, le juge Trévidic avait repris l'instruction, ordonnant des expertises sur place. Sans disculper M. Kagamé, elles ne font plus de lui le seul suspect du tir fatal. C'est une nouvelle étape : désormais, il apparaît de plus en plus clairement que l'attentat contre l'avion, déclencheur du génocide, n'en est pas la cause profonde.

Parallèlement, la création d'un pôle génocide au tribunal de grande instance de Paris a accéléré les nombreuses procédures restées en suspens contre des génocidaires présumés, en exil en France. En mars 2014, Pascal Simbikangwa, ancien capitaine de la garde présidentielle rwandaise, a été reconnu coupable de génocide et condamné à vingt-cinq ans de prison par la cour d'assises de Paris. Une première en France.

« La mémoire d'un génocide est une mémoire paradoxale : plus le temps passe, moins on l'oublie », relève l'écrivain et journaliste sénégalais Boubacar Boris Diop, dans son superbe *Murambi, le livre des ossements* (Zulma, 2011, réédité en 2014). ■

Catherine Simon

« Le meurtre, dans une proximité aussi intime, c'est inouï »

Questions à... Hélène Dumas, chercheuse à l'EHESS

Fruit d'un long travail de terrain, *Le Génocide au village. Le massacre des Tutsi au Rwanda* (Seuil, 384 pages, 23€), est l'un des rares ouvrages de « micro-histoire » sur la tragédie de 1994. Son auteur, Hélène Dumas, 32 ans, docteur en histoire à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), a écouté et observé, pendant deux ans, les habitants de la petite commune de Shyorongi, au nord de Kigali.

En choisissant de travailler sur des sources orales – les témoignages des rescapés et des tueurs, recueillis au Rwanda, lors des séances publiques de gacaca (tribunaux coutumiers), puis à l'occasion d'entretiens privés – vous mettez en lumière les mécanismes collectifs, jusque-là peu étudiés, d'un « génocide de proximité ».

Pourquoi ce choix ?

« C'est lors des audiences gacaca, organisées sur les lieux des tueries, que se fabriquent les récits du génocide. Tous les acteurs sont là, quasiment côte à côte : les accusés, les survivants, les juges – lesquels ont souvent été les témoins directs des massacres. La proximité physique, topographique, souvent difficile à supporter, fait que chacun va « rejouer » le passé devant les autres. On mesure, dans les interactions entre les protagonistes, l'authenticité de l'un, la rouerie de l'autre, le déni, la colère... Cette parole brute, où la gestuelle compte autant que les mots, forme la matière première de mon travail. On est très loin d'un discours officiel, globalisant ou idéologique. Il n'y a aucun contrôle de Kigali ou du régime sur ce qui se dit dans ces procès. En ce qui concerne Shyorongi, durant les deux années qu'ont duré les audiences, le représentant local de l'administration a du être présent deux fois, trois maximum...

L'intérêt pour le travail de terrain – travail d'écoute et d'observation, qui passe par le recours à des traducteurs et l'apprentissage du kinyarwanda – ne m'est pas personnel. Il est la marque d'une nouvelle génération de chercheurs. Au moment du génocide, j'étais âgée de 12 ans. A l'image de mes confrères – les historiens Rémi Korman, Ornella Rovetta, Pierre Benetti et l'anthropologue Violaine Baraduc –, nous avons découvert le Rwanda avec et par le génocide. Et ce, contrairement à nos prédécesseurs, historiens africanistes, spécialistes de l'Afrique des Grands Lacs, qui, à de rares exceptions près, ont été pris de court par la tragédie de 1994. La plupart d'entre eux ont été happés par les controverses politiques, qui font écran au travail académique, à l'enquête de terrain, et donc à la connaissance du génocide.

DR

Votre ouvrage montre à quel point tueurs et victimes étaient proches. Mais ce trait n'est pas propre au Rwanda : dans l'ex-Yougoslavie par exemple, les liens de voisinage étaient également forts et anciens.

Sans doute. A ceci près qu'au Rwanda, les gens parlent la même langue, vivent sur la même colline, ont été éduqués dans la même religion chrétienne et que les mariages « mixtes », entre Hutu et Tutsi, n'ont rien d'exceptionnel. On a massacré dans les églises, l'assassin tuant son coparoissien, aux côtés duquel il priait une semaine avant. Des instituteurs ont tué leurs élèves, des parents leurs neveux, etc. Le meurtre dans une proximité aussi intime, c'est inouï.

Le retournement de ces liens a été d'autant plus violent et féroce. Les tueries ont donné lieu à un déploiement sidérant de cruauté, vocabulaire et armes de chasse à la clé. Le voisin est devenu l'ennemi : un animal, un gibier à abattre, à dépecer, voire une chose. L'effroyable fulgurance des massacres ne tient pas seulement à l'importance des effectifs engagés, mais aussi aux moyens mobilisés dans leur exécution. Par exemple, la parfaite connaissance des lieux, du tissu social, etc. Contrairement aux clichés d'une foule de tueurs désordonnés ou contrainte, l'observation des modalités concrètes du génocide révèle l'autonomie meurtrière des exécutants, avec il est vrai l'effet d'entraînement de petits notables locaux.

Qu'est-ce qui a déclenché cette furie génocidaire entre voisins ?

On ne peut pas comprendre comment les Tutsi sont devenus les cibles, si l'on ne saisit pas le travail de préparation fait en amont, dès 1990, au lendemain des premières offensives du Front patriotique rwandais (FPR). A partir de cette date, les imaginaires de guerre défensive – protéger la *« nation hutu »*, majoritaire, menacée d'invasion par les *« féodaux monarchistes »*, c'est-à-dire les guérilleros du FPR – ont fait des Tutsi des boucs émissaires.

Un programme d'autodéfense « civile », avec distributions d'armes dans les communes, a été lancé par le président Habyarimana dès décembre 1990. La propagande antitutsi, qui s'est déployée à travers les médias (la revue *Kangura*, la Radio-Télévision Mille Collines) mais aussi par le jeu des rumeurs – venant de la ville ou colportée par des notables –, a fait le reste.

La guerre et le massacre étaient dans les têtes, bien avant le 7 avril. Des zones d'ombre subsistent néanmoins, qui exigent un effort spécifique de la part des sciences sociales. Notamment sur les massacres intrareligieux, les églises ayant été le deuxième lieu de l'exécution du génocide, après les collines. ■

Propos recueillis par C. S.

Témoignage

En 1994, Jean-Hervé Bradol était responsable des programmes de Médecins sans frontières dans la région des Grands Lacs. Arrivé à Kigali le 13 avril pour coordonner l'ouverture d'une mission chirurgicale, il a été un témoin du génocide.

« Le centre hospitalier de Kigali était devenu comme un abattoir. Des piles de corps s'entassaient à la morgue. Les miliciens venaient la nuit, parfois la journée, chercher les survivants tutsi pour les exécuter. Avec le coordinateur médical du Comité international de la Croix-Rouge, on a décidé qu'il était impossible de travailler et on a ouvert un hôpital de campagne. C'était le seul endroit où les miliciens ne pouvaient pas faire ce qu'ils voulaient. Ils pourchassaient les gens jusqu'à nos portes.

J'étais le médecin chargé de faire le tri en ville des blessés à ramener à l'hôpital. On partait tôt le matin, quand la plupart des miliciens dormaient. Il fallait négocier notre passage aux barrages installés dans toute la ville. Ils disaient vouloir "tous les tuer" et nous menaçaient aussi. Ils arrêtaient les ambulances pour sortir les blessés et les exécuter sur le bord de la route. On ne ramenait à l'hôpital que les blessés dont le pronostic vital était engagé. Seulement les femmes et les enfants. Ceux qu'on laissait derrière n'étaient pas plus en sécurité.

Un jour, un vieux monsieur blessé au thorax, dont je faisais le pansement, m'a demandé à quoi bon le soigner, puisqu'ils viendraient la nuit pour le tuer. Au début, par inconscience, on laissait partir les malades guéris. On a vite compris qu'on devait les garder pour ne pas qu'ils se fassent tuer. Notre personnel rwandais était aussi ciblé. Plus de deux cents sont morts. Les miliciens demandaient aux collègues hutu de dénoncer voire de massacrer leurs collègues tutsi. Pendant les temps morts, on quadrillait l'hôpital pour s'assurer que rien ne se passait.

Il m'a fallu plusieurs jours pour me convaincre qu'il s'agissait d'un plan systématique et organisé d'extermination. J'ai vu qu'ils tuaient tout le monde, jusqu'aux femmes enceintes et aux enfants. J'ai vu les miliciens fouiller une à une les maisons pour tuer les gens.

Dès le 13 avril, notre collègue chargée des réfugiés à Goma, en République démocratique du Congo, a parlé de génocide. Moi, j'avais un obstacle cognitif à reconnaître qu'ils faisaient ce que les nazis ont fait aux juifs en Europe. Formuler cela, c'était trop pour mon petit cerveau et ma petite personne. Mais, quand les massacres se sont généralisés à Butare après le 22 avril, on a compris. » ■

Réécoutez et podcastez sur Franceculture.fr les documentaires exclusifs consacrés au Rwanda : « Les Pieds sur terre », le magazine de la rédaction, ainsi que les émissions « La Grande Table » et « Hors-Champs » avec Jean Hatzfeld, Benjamin Rutabana et Hélène Dumas. Retrouvez également sur le site des « Matins de France Culture », l'émission diffusée le 4 avril en direct de Kigali, avec Cyril Bensimon, envoyé spécial du *Monde*. En partenariat avec *Le Monde*.

Le Monde
Mardi 8 avril 2014

Un Etat fort, un pays aux résultats spectaculaires...

UNE ARMÉE COMBATTANTE, EFFICACE ET DISCIPLINÉE

Engagement de l'armée rwandaise dans des opérations de maintien de la paix de l'ONU en Afrique (effectifs militaires supérieurs à 100 hommes, au 28 février 2014)

DE LA FRANCOPHONIE AU COMMONWEALTH : DES PARTENARIATS À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie. En 2008, le Rwanda remplace le français par l'anglais comme langue d'enseignement dans les écoles.

Pays membres du Commonwealth. En 2009, le Rwanda devient le 54e membre.

Organisations sous-régionales dans lesquelles le Rwanda a une participation active

UN DES MEILLEURS ÉLÈVES DU CONTINENT

Croissance du PIB en 2013 , en % (estimations)

De 0 à 5 | De 5 à 7 | Plus de 7

D'UN PAYS ENCLAVÉ À UN PAYS INCONTOURNABLE

Produits pétroliers en provenance des ports de l'océan Indien

Minerais congolais à destination du reste du monde

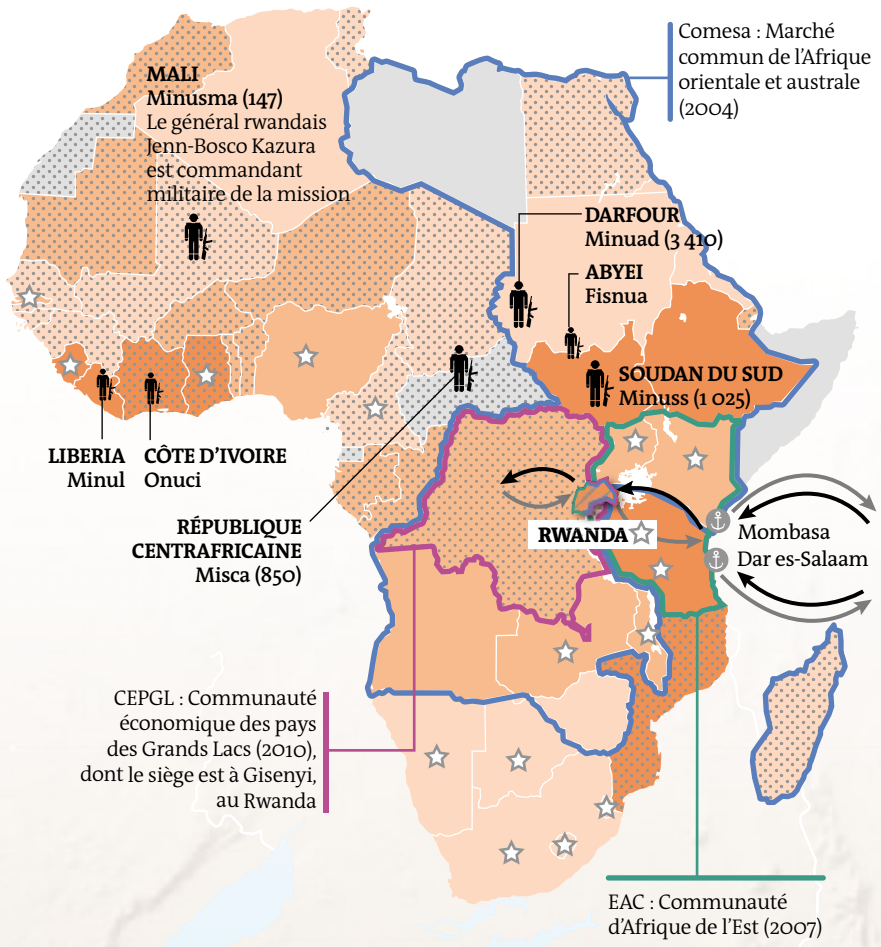

VINGT ANS DE CROISSANCE

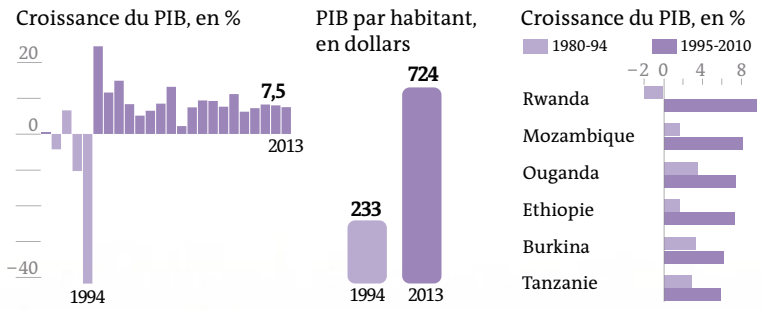

UN PAYS PROPICE AUX AFFAIRES

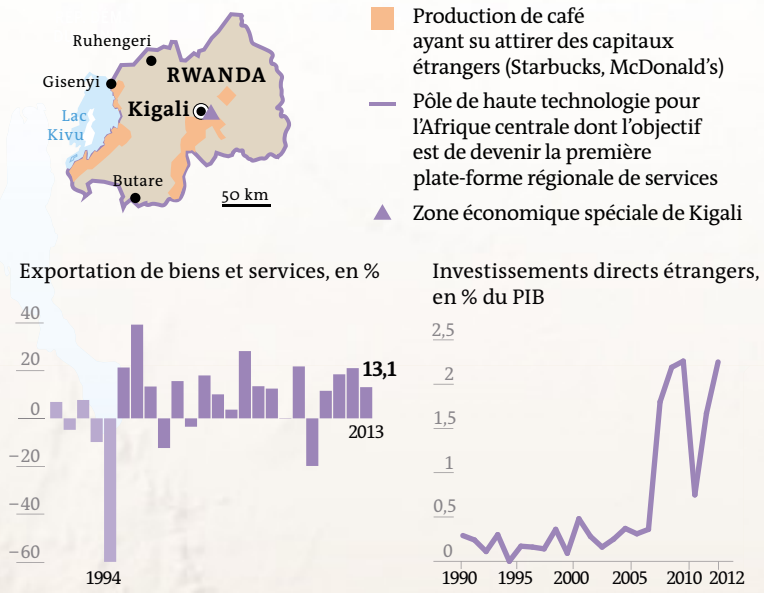

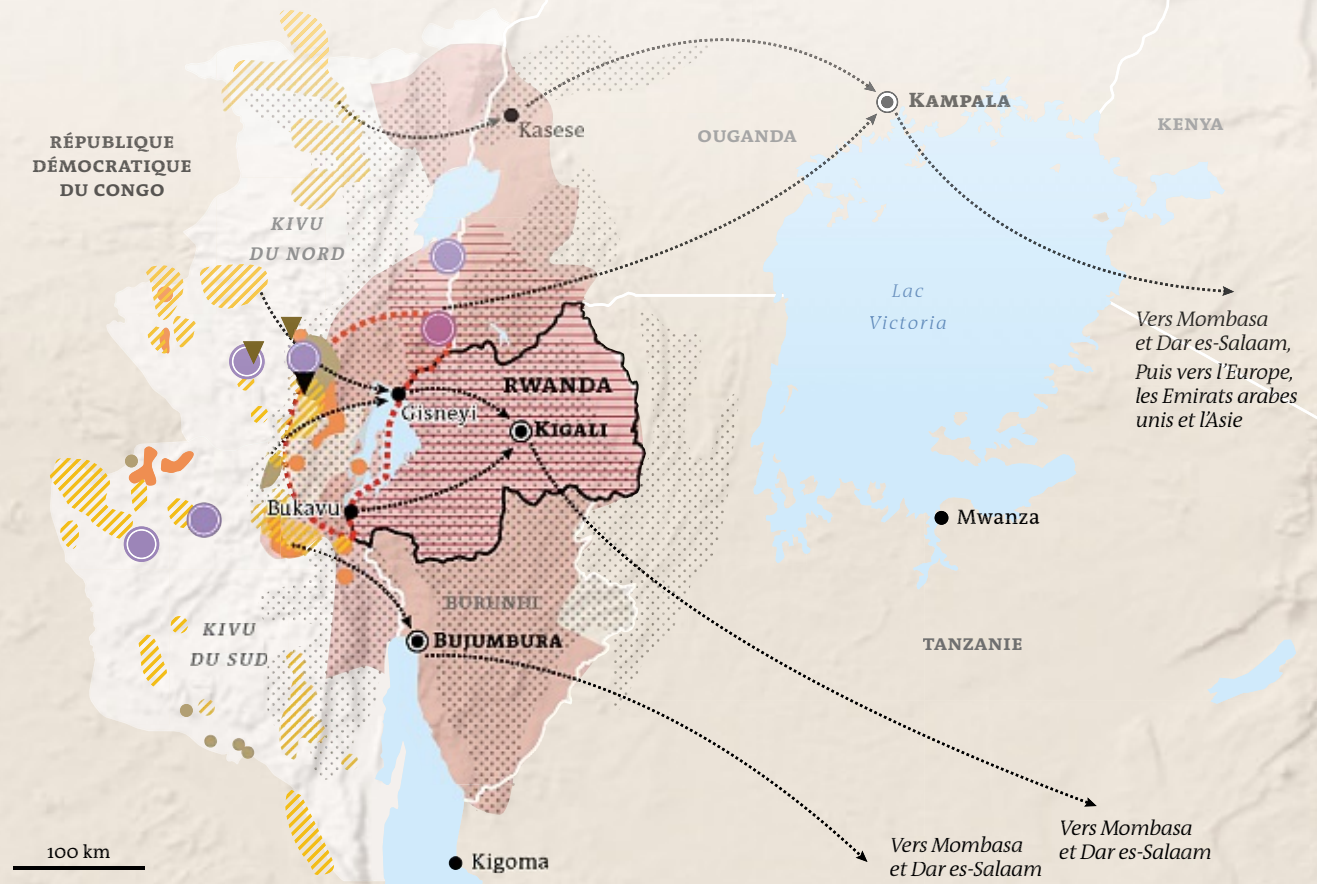

... mais à l'influence régionale vivement critiquée

UNE CONTINUITÉ ENTRE LESDEUX KIVU CONGOLAIS ET LE RWANDA

Densité de population supérieure à 100 habitants par km²

Zone où l'altitude est supérieure à 1 400 mètres

Population de langue kinyarwanda

UN RÔLE DÉSTABILISATEUR EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Une exploitation frauduleuse des matières premières dans la partie est de la RDC

Or | Cassitérite | Coltan

Manganèse | Tourmaline

Couloirs d'exportation des minerais

Zone que le Rwanda cherche à maintenir sous son influence en raison d'un potentiel minier et forestier

Des soutiens aux milices

Rebelles du M23 armés et financés par le Rwanda, défaits officiellement par l'armée congolaise en novembre 2013

Groupes armés dans le Kivu, anciens alliés du M23, toujours en activité

INFOGRAPHIE *LE MONDE*
SOURCES : FMI ; *ATLAS DE L'AFRIQUE*, JEUNE AFRIQUE, JAGUAR, 2011 ; J.SELLIER, *ATLAS DES PEUPLES D'EUROPE CENTRALE*, LA DÉCOUVERTE ; B. LELOUP, "LE RWANDA ET SES VOISINS", *AFRIQUE CONTEMPORAINE* N°215, 2005 ; P. JACQUEMOT, "RESSOURCES MINÉRALES, ARMES ET VIOLENCES DANS LES KIVUS", *HÉRODOTE* N°134, 2009 ; P. JACQUEMOT, "L'ÉCONOMIE POLITIQUE DES CONFLITS EN RDC", *AFRIQUE CONTEMPORAINE* N°230, 2009 ; RÉSEAU DE RECHERCHE SUR LES OPÉRATIONS DE PAIX ; *THE ECONOMIST* ; *LE MONDE*.

Vers la fin de l'ère militaire ?

Durant les deux dernières décennies, le Rwanda a été le pivot de relations conflictuelles dans la région des Grands Lacs

Johannesburg
Correspondant régional

Par petites touches, les rapports de forces établis par le Rwanda dans sa gestion des relations régionales semblent s'effriter. Pendant deux décennies, le pays post-génocide a été le pivot – faiseur de rois, faiseur de guerres – de ces relations dans la région des des Grands Lacs. Avec son frère ennemi, l'Ougandais Yoweri Museveni, le maître du Rwanda, Paul Kagamé, a conquis l'ex-Zaïre, devenu République démocratique du Congo, sur la base d'alliances avec des pays voisins, a pesé sur la politique régionale, y compris en temps de paix : Pierre Nkurunziza, l'ex-rebelle hutu devenu président-pasteur au Burundi, est son affidé.

Surtout, le Rwanda a tenu tête à tous ceux qui l'accusaient de souffler sur les braises du conflit dans l'Est congolais pour en piller les matières premières. Tout en poursuivant les conflits à sa guise, et en niant systématiquement y prendre part, le pays pouvait projeter son armée (la plus efficace, la mieux entraînée de toute la région), en s'abritant derrière des considérations sécuritaires : les rebelles hutu entêtés, depuis leurs camps au Congo, à revenir porter la guerre au Rwanda ont été les « idiots utiles » de cette démonstration théorique qui a fourni une justification en apparence imparable au gouvernement rwandais pour poursuivre ses actions comme il l'entendait.

Kigali, il est vrai, pouvait compter sur le soutien d'alliés occidentaux, Etats-Unis en tête. Ce soutien a connu des variations : l'administration républicaine de George Bush avait fait d'abord le pari de soutenir plutôt la RDC voisine de Joseph Kabila, en pleine sortie de guerre régionale, comptant accéder à ses ressources minières. Le côté erratique du pouvoir congolais avait tout gâché. Le Rwanda, ayant conservé ses alliés au sein de l'appareil sécuritaire américain, est vite redevenu le pays fiable sur lequel les Etats-Unis peuvent s'appuyer lorsqu'il s'agit de *« lutte antiterroriste »*.

Cette situation a subi deux contrecoups. D'abord, depuis fin 2012, des rapports de groupes d'experts (indépendants) publiés par les Nations unies ont mis en évidence l'implication du Rwanda dans l'appui aux rébellions successives mises sur pied dans l'est de la RDC. A Kigali, on a nié les conclusions de ces rapports, mis en évidence leurs carences. Mais plusieurs services de renseignement – en particulier américains – sont arrivés à des conclusions similaires. Les bailleurs de fonds ont donc entamé des pressions sur Kigali, coupant

> « La région passe d'une attitude ancrée dans les conflits à des préoccupations de nature plus commerciale »
>
> **David Zounmenou**
> chercheur à l'Institute for Security Studies de Pretoria

dans leur aide, pour que cesse le soutien au M23, dernier avatar des rébellions pro-Rwanda. Le budget rwandais dépend encore pour 40 % de l'aide directe. Les diatribes de Paul Kagamé contre *« l'hypocrisie »* des bailleurs n'ont pas arrangé la situation.

D'autant qu'un second contrecoup est venu d'Afrique, où a été conçu un dispositif pour voler au secours de l'Est congolais, conçu au sein de l'Union africaine et entériné par la signature d'un accord-cadre par onze pays du continent en février 2013. Cet accord donnait naissance à la création d'une Brigade d'intervention de 3 000 hommes déployée quelques mois plus tard dans l'Est congolais au sein de la mission de l'ONU jusqu'ici paralysée. Avec des moyens militaires (notamment des hélicoptères d'attaque), un mandat et une volonté politique adéquats, la Brigade a fait la guerre au M23, contraint de se réfugier en Ouganda et d'abandonner le terrain congolais.

Les effectifs de cette Brigade proviennent, pour un tiers, d'Afrique du Sud, pays où le Congo Kinshasa a été identifié comme une zone d'influence. Voilà qui fait toute la différence. Car une forme de rééquilibrage est à l'œuvre dans la moitié sud du continent.

Le président sud-africain, Jacob Zuma, a non seulement établi une relation de protection en échange d'accès particulièrement favorables à de nombreux marchés, mais a aussi noué une alliance triangulaire avec l'Angola. A Luanda comme à Pretoria, ce n'est pas pour les beaux yeux du président Joseph Kabila mais pour les richesses du sous-sol de son pays que ces deux capitales ont décidé de soutenir le Congo.

L'Angola, dont le président Eduardo Dos Santos est à la tête d'une organisation régionale, la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL), importante pour les transformations en cours, essaie à présent d'établir une zone de libre-échange où les minerais congolais pourraient circuler, au bénéfice des pays ayant des accès vers la mer. C'est le cas de... l'Angola, où le chemin de fer de Benguela, qui relie la côte à la zone minière du Katanga, au Congo, vient d'être rénové par une entreprise chinoise. *« Il y a une forme de transformation à l'œuvre dans la région qui fait passer d'une attitude ancrée dans les conflits à des préoccupations de nature plus commerciale »,* analyse David Zounmenou, de l'Institute for Security Studies. Pour faire partie de ce rééquilibrage, le Rwanda ne peut plus compter seulement sur ses opérations militaires clandestines. A moins que l'instabilité du pouvoir congolais ne vienne perturber, une nouvelle fois, cette transformation. ■

JEAN-PHILIPPE RÉMY